



Rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé au 31 décembre 2023

Chères Warwickoises, chers Warwickois,

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), j'ai la responsabilité, à titre de maire et au nom de mes collègues du conseil municipal, de vous présenter le rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé au 31 décembre 2023. Comme vous le savez, je suis de retour à la mairie depuis peu de temps et les faits saillants présentés dans ce rapport sont l'œuvre de mon ami Pascal Lambert et de madame Noëlla Comtois. Je profite de cet espace pour vous remercier chaleureusement, Pascal et Noëlla, pour votre dévouement, votre implication et votre amour pour notre belle communauté.

Les états financiers ont été vérifiés par le Groupe RDL Thetford/Plessis inc., société de comptables professionnels agréés. Le rapport des vérificateurs stipule que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Warwick au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les revenus de fonctionnement pour l'année 2023 se sont élevés à 9 067 579 \$ et les revenus d'investissement à 4 540 816 \$. Les charges se sont établies de leur côté à 9 524 838 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales, les états financiers indiquent que la Ville de Warwick a réalisé en 2023 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 1 445 120 \$. Il est à signaler que cet excédent tient compte entre autres d'un surplus planifié au budget 2023 de l'ordre 205 000 \$, soit un montant mis de côté vers un fonds en prévision de la prochaine vidange des étangs aérés prévue en 2025, ainsi que d'un montant de 106 029 \$, qui avait été prévu au budget 2023 pour l'achat d'un nouveau camion de service aux travaux publics, mais dont la dépense a été réalisée finalement en 2024. Sans ces derniers éléments, l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales se serait établi à 1 134 091 \$.

Afin d'atténuer l'impact sur la taxation en 2024 pour nos citoyennes et nos citoyens, la Ville avait prévu d'affecter une partie de cet excédent pour de nombreux projets au sein de notre Ville, dont certains sont déjà réalisés ou en cours de réalisation. On parle ici notamment d'un montant de 117 586 \$ pour le remplacement de la chargeuse sur roues, servant entre autres au déneigement de nos trottoirs, de 129 286 \$ pour le remplacement d'une conduite d'aération à la station d'épuration des eaux usées, de

120 000 \$ pour l'acquisition par la Ville du terrain où se tient la Fête nationale en vue d'un projet d'aménagement d'un futur parc, de 45 307 \$ pour la phase 2 du remplacement des enseignes aux entrées de la Ville ainsi que d'un montant de 28 858 \$ pour la mise sur pied de notre jardin communautaire. La Ville prévoit utiliser également une partie de l'excédent pour accélérer davantage la mise à niveau du réseau routier en procédant, en plus des réfections en cours de réalisation de ce printemps sur le rang Saint-François, à des travaux de planage et pavage sur la rue Saint-Louis et la rue Boulanger.

À l'égard de la situation financière, l'état des actifs financiers nets ou de la dette nette démontre une excellente capacité de la Ville à financer ses activités et à faire face à ses obligations et à ses engagements.

L'excédent accumulé de la Ville de Warwick est passé de 29 248 371 \$ au 31 décembre 2022 à 33 331 928 \$ au 31 décembre 2023, grâce à la hausse de l'investissement net dans les immobilisations et autres actifs. L'excédent de fonctionnement non affecté, le « bas de laine », s'est établi à 1 585 104 \$ en fin d'année financière. Le ratio de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté sur les revenus de fonctionnement se situe à 17.48 %, alors que la recommandation pour une ville de même taille s'établit entre 10 % à 15 %.

L'endettement total net à long terme, de son côté, est passé de 4 316 574 \$ au 31 décembre 2022 à 6 558 278 \$ au 31 décembre 2023, dû à la partie de l'emprunt à la charge des contribuables nécessaire en raison des travaux majeurs d'eau potable, d'égouts et de voirie sur les rues Saint-Louis, Notre-Dame, Saint-Médard, Letarte, Dollard et Sainte-Jeanne-d'Arc. Le ratio de l'endettement total net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée se situe maintenant à 0,89 \$ alors que ce ratio s'établissait en 2022 à 1,78 \$ pour l'ensemble des municipalités du Québec entre 2 000 et 10 000 habitants et à 1,65 \$ pour les municipalités de la MRC.

Enfin, la charge fiscale moyenne des logements pour les résidents de la Ville de Warwick est établie pour l'année 2023 à 1 802 \$, en comparaison d'un montant de 2 050 \$ pour l'ensemble des municipalités du Québec de même taille et de 1 917 \$ pour les municipalités de la MRC en 2022. Ce ratio nous permet de constater une fois de plus que la taxation globale chargée aux contribuables de la Ville de Warwick se situe en-dessous de la moyenne.

Que ce soit pour l'excédent de l'exercice financier, l'endettement, la situation de notre « bas de laine », ou encore le niveau des charges découlant de la taxation, tous les indicateurs financiers sont présentement au vert. Et comme vous le savez, ça bouge à Warwick! De nombreux projets sont en cours et plusieurs sont en élaboration. J'aimerais profiter de cet espace pour remercier sincèrement tous les membres du conseil et le personnel de la Ville pour leur grande implication, leur dévouement et leur fort attachement envers Warwick dans la réalisation de ces projets.

Le maire,

Diego Scalzo